

# Tous collabos ? Les raisons d'une obsession

De l'affaire Woerth-Bettencourt à l'expulsion des Roms, du conflit d'intérêts aux questions d'immigration, pourquoi la référence aux années noires est-elle aussi présente dans la sphère publique et politique ?

## ● L'ombre portée du passé

Régulièrement, des références aux événements de la seconde guerre mondiale surgissent dans le débat public : ainsi tout dernièrement, à droite, Jean-François Copé accusant Martin Hirsch de délation – et par là même de renier leur « *histoire commune* » (leurs parents respectifs ont été sauvés par des Justes) – ou, il y a quelques mois, à gauche, Jean-Christophe Cambadélis assimilant Eric Besson à Pierre Laval ou encore la comparaison répétée des mesures prises à l'encontre des Roms avec la législation de Vichy. Ce passé semble si présent qu'il peut, soixante-dix ans plus tard, faire la « une », comme le montre la publication du projet de législation antisémite de Vichy annoté par Pétain.

Certes, il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Dès 1947-1948, un slogan appelé à une belle postérité – « CRS SS » – courait les bassins houillers en grève, mais force est de constater que l'ombre portée par la seconde guerre mondiale, loin de s'estomper avec le temps, demeure une référence prégnante dans l'espace public.

« *Un événement est ce qu'il devient* », disait Michel de Certeau. La seconde guerre mondiale est devenue, au terme d'un parcours mémoriel aujourd'hui bien identifié, triplement exemplaire. Elle l'est, tout d'abord de l'horreur du crime de masse et du racisme d'Etat : le génocide ; elle l'est du reniement des valeurs de la République : Vichy ; elle l'est enfin du courage de dire « non », qu'il s'agisse de la résistance armée à l'occupant et à ses collaborateurs ou de ce qu'on pourrait qualifier de « résistance humanitaire » : la geste des Justes. « *Événement fondateur en négatif* » (Paul Ricoeur parlant de la Shoah), le génocide a vu sa mémoire érigée en digue pour conjurer tout retour de la barbarie.

De ce point de vue, le destin des années noires n'est pas exceptionnel. D'autres événements ont pu auparavant jouer un rôle analogue : ainsi, en juillet 1789, c'est pour éviter une « Saint-Barthélemy des patriotes » qu'on se mobilise, tandis que la Révolution elle-même domine de sa stature d'événement fondateur et sans cesse rejoué toute l'histoire contemporaine de la France au moins jusqu'en 1945, tant et si bien que Karl Marx invitait les ouvriers français à s'emanciper des « *grands souvenirs* » issus de celle-ci pour faire l'œuvre de leur temps et constituer un mouvement socialiste autonome.

« Le passé semble ainsi remplir un office qui lui a longtemps été prêté comme fonction principale : être la boussole du présent... »

Le passé constitue une ressource symbolique qui nourrit un répertoire de gestes, de qualificatifs, d'images constamment actualisés, qui tend à légitimer l'action entreprise, à l'inscrire dans une tradition ou encore à disqualifier sans appel l'adversaire... Figure rhétorique, cette référence au passé n'en est pas moins pleinement vécue par les acteurs... Le passé semble ainsi remplir un office qui lui a longtemps été prêté comme fonction principale : être la boussole du présent...

Pourtant, alors que la seconde guerre mondiale a été un conflit international doublé de guerres civiles, la première dimension s'est largement estompée. Le patient travail de « déminage » des contentieux franco-allemands, conduit sans désespérer depuis les années 1950 – coopération économique (CECA, traité de Rome) ou diplomatique (traité de l'Elysée) – et scandé par les gestes de reconnaissance des souffrances mutuelles de 1914-1918 (aboutissant à Helmut Kohl et François Mitterrand main dans la main à Verdun en 1984), ou encore l'adoption par les Allemands du point de vue des Alliés (le débar-

Patrick Garcia

Maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise, chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)

quement comme libération et non plus comme invasion, Gerhard Schröder à Caen en 2004) ont permis de construire une vision commune du nazisme.

En revanche, ce processus n'a que très partiellement abouti au plan national. Engagé plus tardivement, quand la nécessaire fiction d'une France unanimement résistante a volé en éclats dans les années 1970, il ne cesse depuis lors de chercher un point d'équilibre. Ni l'élargissement du roman national par l'intégration du rôle des étrangers dans la Résistance par François Mitterrand, ni la reconnaissance d'une responsabilité française dans la déportation des juifs (discours du 16 juillet 1995), contrebalancée par l'hommage aux Justes (cérémonie du Panthéon du 18 janvier 2007) n'ont véritablement permis la mise en place d'une nouvelle économie mémorielle promue par Jacques Chirac sous l'appellation de « *mémoire partagée* ». Celle-ci s'est en effet heurtée tant à d'autres demandes de reconnaissance stimulées par le précédent du discours du Vél d'Hiv' qu'aux frustrations de ceux qui ne pouvaient se résigner à l'inscription des pages noires dans le récit national et y voyaient un symptôme du délitement national.

C'est à cette partie de l'électorat – plus large que l'assiette traditionnelle de la droite – que s'est adressé Nicolas Sarkozy en faisant de la France et de son histoire un des axes de sa campagne et en multipliant, après son élection à la présidence de la République, les gestes symboliques (discours à la cascade de Boulogne, au plateau des Glières, institution de la lecture annuelle de la dernière lettre de Guy Môquet).

Cette rupture avec la ligne du compromis mémoriel ébauché par Jacques Chirac, qui donne acte des pages noires et en même temps tâche de restaurer une confiance nationale, a, en réaction, réinscrit la seconde guerre mondiale au premier rang des grilles de lecture du présent lors du lancement du débat sur l'identité nationale comme à propos de la législation à l'égard des étrangers.

Stratégiquement, il n'est pas certain que cette orientation délibérée, qui est une main tendue à ceux – nombreux – que la globalisation dérouté et blesse, soit un mauvais calcul politique. Au reste, si le moment chiracien était en phase avec une révision critique des passés nationaux (reconnaissance des droits des « peuples premiers », des crimes commis par les Etats dans le passé...) – ce qu'on pourrait appeler la dimension mémorielle de la globalisation –, le moment sarkozien est en phase avec une réaffirmation non moins marquée de l'honneur national dans divers Etats, qu'il s'agisse de la Russie ou de nombreux pays européens.

Elle pose en outre un redoutable problème à ses adversaires : la référence à Vichy, au racisme d'Etat est-elle vraiment de nature à éclairer le présent, à saisir ce qui se joue véritablement aujourd'hui en France et en Europe, à caractériser avec pertinence la nature du sarkozysme, voire des sarkozysmes qui traversent l'Europe ?

Car si le passé est une ressource pour comprendre le présent, une instance de légitimation ou d'exécration, un facteur de mobilisation, de cristallisation des émotions, il n'en demeure pas moins que l'histoire ne bégaie pas et que plaquer le passé sur le présent, loin de toujours l'éclairer, peut aussi bien l'opacifier. C'est le risque – bien connu des historiens – de l'anachronisme, qui certes peut être un aiguillon, une sollicitation pour interroger le passé, mais peut également conduire au contresens et empêcher de penser le neuf. ■



## ● Les expulsions ne sont pas des rafles !

La plus récente et plus profonde faille dans l'histoire de la morale politique de notre pays se situe sous l'Occupation : celle de l'affrontement entre résistants et collaborateurs, entre de Gaulle et Pétain, entre ceux qui persécutaient les juifs et ceux qui leur venaient en aide, entre la France de 1789 et celle de Vichy. L'émergence depuis deux décennies dans la connaissance et dans la conscience publique du sort des juifs, recensés, discriminés, spoliés, arrêtés par la police de l'Etat français et livrés aux Allemands pour la déportation a ravivé la référence à cette période.

Les années 1940-1944 constituent encore la toile de fond de notre histoire intérieure et intime ; ni la guerre d'Algérie ni la décolonisation ne les ont préemptées. Cette guerre civile entre deux France a laissé des traces inoubliables et indélébiles, et seul un nouveau et gigantesque cataclysme politique ou militaire pourrait devenir la référence nouvelle.

La France et l'Europe sont parvenues à surmonter leurs divisions, à se rendre plus humaines, à construire pour leurs citoyens un monde meilleur et pacifié où certes l'argent est la valeur la plus reconnue et où la propriété est inégalement répartie, mais où l'on vit vingt ans de plus que nos grands-parents, où l'on a le pain, les jeux, les vacances et les bénéfices sociaux.

Rien d'étonnant alors que dans cette Europe élargie l'immigration se dirige vers l'Ouest où, pourtant, la délocalisation et l'effritement des industries ont suscité un chômage durable. Du point de vue psychologique, nous nous retrouvons dans une situation comparable à celle des années 1930, moins la crainte d'un empiètement guerrier.

Les peuples souhaitent conserver leurs

Arno Klarsfeld

Avocat

identités nationales, leur sécurité, leurs emplois, leur niveau et leur qualité de vie et pour cela l'immigration doit être régulée et pour qu'elle soit régulée les immigrés illégaux doivent être « reconduits » chez eux, à moins que leurs attaches essentielles soient en France. Cette politique est la seule qui puisse éviter la prise du pouvoir à la longue par les extrêmes.

« Aujourd'hui certains opposent la vision d'une France qui se rétracte sur elle-même à une France ouverte et généreuse

Alors à quoi se référer quand on s'affronte politiquement ? Dans les polémiques de la Restauration et de la monarchie de Juillet, on se réfère à la Terreur jacobine ou aux guerres napoléoniennes ; sous le Second Empire, on y ajoutait les barricades de 1848 ; quant à la III<sup>e</sup> République, elle se servait comme repoussoir des incendies de la Commune.

Aujourd'hui certains opposent la vision d'une France qui se rétracte sur elle-même, gangrenée par l'intolérance, héritière de Vichy, à une France ouverte et généreuse. Pour eux les immigrants irréguliers ont pris la place des juifs et ils juxtaposent les images des uns sur les images des autres. Ceux de bonne foi cherchent avec mala-

dresse à réparer dans le présent une faute commise dans le passé, les autres cherchent avec constance et indécence à manipuler l'histoire, car il est bien évident que la détresse et le sort fatal des uns et des autres ne sont pas comparables.

Quant aux Français issus de l'immigration récente et qui ont été accueillis par millions ces cinquante dernières années, leur intégration sera sans doute plus longue que celle des vagues européennes antérieures, mais elle se fera si les moyens sociaux et éducatifs continuent à être mis en œuvre et si les gouvernements demeurent inflexibles sur la laïcité et la sécurité.

L'identité nationale a été forgée aussi par son passé colonial : si la France a usé des mêmes manuels scolaires sur quatre continents et si elle a enseigné aux Polynésiens, aux Africains, aux Guyanais et aux Arabes que la France était leur pays, elle doit faire et fera ce qu'il faut pour qu'il en soit ainsi en luttant contre les discriminations, comme elle l'a fait pour les Européens qui ont voulu naguère vivre en France ou s'y réfugier.

Le problème de l'immigration ne sera pas réglé sans un partenariat avec les pays d'où viennent les flux migratoires et rien de concret ne pourra être entrepris et réalisé si les démocraties occidentales ne s'allient pas afin de promouvoir de réelles démocraties sociales et politiques dans les régions d'où provient l'immigration clandestine, lesquelles sont infectées par la misère, le népotisme, la corruption et l'absence de perspectives.

Cette alliance est vitale pour le bien-être de ces populations, pour qu'elles prennent à bras-le-corps leurs destins personnel et collectif. Cette alliance est aussi vitale pour l'Occident afin qu'il ne connaisse pas un jour le sort qui fut celui de Rome, que l'on croyait éternelle. ■

# Il faut rejeter les abus de mémoire et le brouillage des repères historiques

## Les usages sauvages de l'histoire permettent de regrettables amalgames

Notre présent ne cesse de recycler le passé, au point que l'histoire devient une ressource de plus en plus instrumentalisée pour stigmatiser tout adversaire et surmonter l'adversité. On s'insulte ainsi allègrement à coups d'anathèmes de nature historique comme dans une cour de récréation, dénonçant l'un de crustacé stalinien nostalgique du goulag ou l'autre de pétainiste attardé, prompt à la délation. On n'innove plus, on ne jette plus, on réaménage un présent étale sans profondeur temporelle.

En cette année 2010 finissante, nous aurons revisité, à un rythme de samba brésilienne, les anniversaires de la naissance de Bernard Palissy, l'assassinat du bon roi Henri IV, la disparition d'Albert Camus, sans compter encore bien d'autres occasions de se congratuler : Alfred de Musset, Joachim du Bellay, Frédéric Chopin, mais aussi l'anniversaire de la création du PSU, des parcs nationaux et même l'inondation de Paris en 1910...

On n'arrête pas le rythme effréné de ces rappels du passé. Oui, décidément, nous sommes bien en plein dans ce que Pierre Nora a appelé « l'ère des commémorations », au point que nous pouvons même diagnostiquer une situation de « commémorite », symptôme tangible d'une forme de pathologie du rapport entretenu par notre société avec son legs mémoriel.

Le basculement remonte aux années 1970, moment où l'on est passé d'une conscience nationale à une conscience patrimoniale et la fin de l'exceptionnalité

### François Dosse

Historien  
auteur de « Renaissance de l'événement » (PUF, 2010)

française. Une véritable ruée vers le passé a fait le succès de toutes les initiatives patrimoniales et l'on a peu évolué de l'historique au remémoratif et du remémoratif au commémoratif. Un nouveau rapport existentiel à l'historicité en a résulté, caractérisé par une solidarité entre passé et avenir, ainsi qu'entre présent et mémoire. L'avalanche mémorielle une fois déclenchée, rien ne semble l'arrêter.

Paul Ricœur ne croyait pas si bien dire lorsqu'il affirmait d'emblée, en 2000, dans *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* (Seuil), « Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués. »

Par son intervention, il entendait clarifier la situation en distinguant l'histoire et la mémoire pour mieux les penser ensemble. Depuis la publication de son ouvrage, les dérapages suscités par les conflits mémoriels n'ont cessé de se multiplier dans une confusion croissante. Cette crise ne relève pas d'un simple malaise conjoncturel, mais d'une profonde crise d'historicité en tant que crise de l'horizon d'atten-

te, de projet historique à une échelle mondiale. Nous basculons inexorablement dans un nouveau régime d'historicité caractérisé par le présentisme.

Cette indistinction entre passé et présent a récemment donné lieu à des usages quelque peu sauvages, à des amalgames en tous genres qui ont pour seul objectif de jouer de rapprochements spectaculaires pour frapper les imaginations et discréditer l'adversaire. Henri Guaino est ainsi venu au secours de son ami Eric Woerth en dénonçant « une transparence absolue qui est le début du totalitarisme », pendant que Xavier Bertrand s'en prenait aux mêmes pour leurs « méthodes fascistes », et Christian Estrosi affirmait que Média-part lui « rappelait une certaine presse des années 1930 ».

Parmi les symptômes de nos pathologies, rappelons aussi cette fâcheuse tendance à la judiciarisation qui pousse le pouvoir politique à légiférer en matière mémorielle. On a assisté, au début des années 2000, à une accélération du genre. Le 29 janvier 2001, une loi est adoptée pour qualifier le massacre des Arméniens en 1915 de génocide ; le 21 mai 2001, la loi Taubira définit la traite négrière et l'esclavage transatlantique comme crime contre l'humanité depuis le XV<sup>e</sup> siècle, etc. Le pouvoir politique en arrive donc, avec ces lois, à prescrire aux historiens non seulement quelle doit être la mémoire à transmettre aux nouvelles générations, mais en plus la manière dont elle doit être présentée.

Quelques groupes porteurs de mémoire ont bien compris l'enjeu et la possibilité de faire valoir leurs droits auprès des auto-

rités publiques et se sont organisés en associations dont le fondement est d'asseoir une solidité mémorielle par-delà l'usure du temps, de transmettre une fidélité mémorielle à la génération montante, rien là que de très légitime.

Mais certains, animés par une logique totalement exclusiviste, s'aveuglent et, au prix des pires anachronismes, accusent par exemple Napoléon d'avoir été le véritable initiateur d'Adolph Hitler ! Comme le fait remarquer Henry Rousso, historien du temps présent mais dénonçant à propos de la mémoire de l'esclavage les dangers du présentisme : « Comment penser sérieusement que l'on peut "réparer" les dommages causés par la traite négrière à partir du XV<sup>e</sup> siècle ? »

### Les dérapages suscités par les conflits mémoriels n'ont cessé de se multiplier dans une confusion croissante

Face à ces débordements mémoriels, on comprend la réaction des historiens qui revient à défendre leur métier avec ses méthodes spécifiques. Les historiens ont alors tendance à se regrouper et à s'ériger en communauté professionnelle. Une pétition a été lancée sous la dénomination de « Liberté pour l'histoire » réclamant l'abrogation de toutes les lois mémorielles. On a vu aussi se constituer, en 2005, un « Comité de vigilance face aux usages

publics de l'histoire » pour lutter contre tant de mélanges entre histoire et mémoire. Cette vive réaction de la corporation contre les vérités officielles est à la fois légitime et participe à un combat plus général contre toutes les atteintes à la démocratie.

Il est cependant nécessaire de bien souligner le caractère non corporatiste de cette réaction. Le deuil des visions téléologiques, l'entrée dans un nouveau régime d'historicité pourrait devenir une chance pour revisiter, à partir du passé, les multiples possibles du présent afin de penser le monde de demain.

L'historien ne doit donc pas tourner le dos aux injonctions mémorielles qui alimentent et enrichissent sa discipline. Grâce à un renouveau historiographique et mémoriel, les historiens assument le travail de deuil d'un passé parfois traumatique et apportent leur contribution à l'effort réflexif et interprétatif actuel dans les sciences humaines. Cette inflexion récente rejoint toute la tradition historique entreprise par Pierre Nora dans *Les Lieux de mémoire* (Gallimard) et ouvre la voie à une tout autre histoire, enrichie de la réflexivité nécessaire sur les traces du passé dans le présent.

Les historiens « ne doivent pas oublier que ce sont les citoyens qui font réellement l'histoire – les historiens ne font que la dire ; mais ils sont eux aussi des citoyens responsables de ce qu'ils disent, surtout lorsque leur travail touche aux mémoires blessées », comme l'a encore affirmé Paul Ricœur, en 2003, à Budapest. ■

Sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr) l'intégralité de ce texte.

# Vichy sert à occulter le pétainisme

## La République peut engendrer le pire

Après la fin de la seconde guerre mondiale, longtemps les Français n'ont guère parlé de Vichy. On leur répétait ce mensonge : la révolution nationale n'a pas eu le temps de s'enraciner chez nous et en entraînant dans leur fuite les Philippe Pétain, Marcel Déat et autres Fernand de Brinon, les nazis ont eu le bon goût de débarasser notre pays de ces parasites indigestes « made in III<sup>e</sup> Reich ».

Aujourd'hui, ceux qui, comme moi, ont écrit des livres pour que le pétainisme sorte des placards de l'amnésie nationale et soit enfin reconnu comme une abjection franco-française, doivent-ils se réjouir ? Car, si Vichy est désormais une référence majeure de notre vie politique, il y a tout de même quelque chose qui cloche dans l'usage frénétique du signifiant « Vichy »...

On le sait encore mieux depuis

### Gérard Miller

Psychanalyste  
auteur de « Les Pousse-au-jour du maréchal Pétain » (Seuil, 1975)

Freud. A qui veut éviter un sujet embarrassant s'offrent deux options : ne pas en parler (c'est la plus classique) ou en parler tout le temps (c'est la plus habile). Et voilà le paradoxe ! En faisant de Vichy l'injure suprême, en la réduisant aux déportations et aux camps, on éclipse cette autre dimension fondamentale : le pétainisme ne se réduit pas à Vichy, il existait avant et il a perduré après.

Dans ces conditions, le nouvel objectif à atteindre dans le débat public est de mettre en évidence ce qui persiste du pétainisme dans la politique française, sans que cela signifie pour autant qu'Eric Besson

soit l'enfant caché de Pierre Laval ou que Brice Hortefeux, tel Jacques Doriot ou Lucien Rebatet, aspire à exterminer ses semblables.

Le pétainisme n'est pas a priori incompatible avec la République. La révolution nationale a éliminé nombre de dirigeants républicains, mais elle est loin d'avoir consacré le triomphe des émules français d'Hitler. D'ailleurs, tout comme la droite est aujourd'hui pilonnée par l'extrême droite, avec laquelle elle ne se confond pas, les plus violentes attaques subies par le gouvernement de Pétain venaient de ceux qu'on a appelés les fascistes parisiens.

Ce n'est pas un hasard si la majorité des membres du gouvernement de Vichy occupèrent des postes stratégiques sous la III<sup>e</sup> République et si des services entiers de l'Etat passèrent de la République à Vichy. Et la continuité sera tout aussi patente à la Libération. Quand on lit les annuaires des grands corps de l'Etat de 1939 à 1946, on découvre que, pour l'essentiel, ces fonctionnaires sont restés à la même place.

Eh bien, ce qui est vrai pour les hommes ne l'est pas moins pour les idées. Le pétainisme continue d'imprégner les discours, à travers cette façon indigne de parler des étrangers comme d'une menace, cette nostalgie de la France des clochers, cette exaltation du travail comme rédempteur, cette peur des pulsions, ce pistage des dangers, ce mépris des intellectuels, cette haine des fonctionnaires...

Nos gouvernants font du pétainisme sans le savoir et c'est tout naturellement, presque naïvement, qu'ils mettent au jour ce « tout bas » dont Jean-Marie Le Pen se voulait le porte-voix. C'est leur drame et le nôtre ! Pétainistes sans le vouloir, pire : sans le savoir, et c'est peut-être pour cela qu'ils parlent à tue-tête des crimes de Vichy. Pour s'interdire à coup sûr toute introspection. ■

Sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr) l'intégralité de ce texte.

# De la rhétorique à la profanation

## Risibles et terribles argumentations

Les familiers du *Petit Nicolas* connaissent la formule qui permet à Agnan de ne pas recevoir, dans la cour de récré, le salaire de ses vilenies : « T'as pas le droit, j'ai des lunettes. » Cette phrase magique, qui dresse un mur de verre entre les actes d'Agnan et leurs conséquences, la plupart des hommes publics donneraient cher pour en posséder l'équivalent et s'affranchir des règles et des contraintes du débat démocratique. La variante la plus accomplie... et la moins couronnée de succès de ce procédé peut être portée au crédit de Laurent Fabius et de son « Je vous en prie ! Vous parlez au premier ministre de la France ! », lors de son débat avec Jacques Chirac, en 1985.

On ne saurait prétendre dresser un inventaire exhaustif des procédés destinés à éviter les questions gênantes, mais on peut en examiner quelques-uns. L'époque n'est pas si lointaine où la formule magique tenait en un adjectif : « objectivement ». En 1978, publier *Le communisme est-il soluble dans l'alcool ?* (Seuil), une anthologie commentée de l'humour politique dans les pays d'outre-rideau de fer, c'était faire « objectivement » le jeu de l'impérialisme américain et de ses manœuvres cyniques.

À l'instar des évocateurs de l'impérialisme américain, ceux qui parlent à la recherche du secret de la formule d'Agnan utilisent, aujourd'hui, pour disqualifier leur contradicteur, et (ou) échapper à une objection de poids, l'argument de la complicité active, passive ou rétroactive avec un mal absolu : le nazisme.

Il serait intéressant de savoir si l'usage privé de l'accusation de complicité rétroactive avec celui-ci est un phénomène en augmentation. S'il croit à la même vitesse que dans le débat public, attendons-nous à ce que quiconque grille une place dans une file d'attente soit assimilé à un Waffen-SS, tant la référence à l'hitlérisme fleurit dans

### Philippe Meyer

Producteur à Radio France

la bouche de nos élus. Mentionnons pour mémoire le grand prurit rhétorique de résistance déclenché par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002 et les poitrines courageusement offertes aux caméras de la télévision pour arrêter les hordes fascistes.

Evoquons le festival que déclencha la loi Hadopi : « Je suis accablée (...) par l'obstination qui consiste à présenter l'Hadopi comme une sorte d'antenne de la Gestapo », déclara la ministre Christine Albanel, ce que le député PS Patrick Bloche ne craignit pas de qualifier d'« atroce dérapage », avant de se draper dans un rappel hors de propos et de proportion : « A cause de la Gestapo, je n'ai jamais connu ma grand-mère paternelle, qui a été gazée à Auschwitz, le 4 août 1944. » En marge de cet échange, le président du Syndicat national de l'édition phonographique affirmait à propos des adversaires d'Hadopi : « Ces gens-là auraient vendu du beurre aux Allemands pendant la guerre ! »

### Instrumentalisation

Relevons les récentes déclarations sur les enquêtes de Média-part de M<sup>me</sup> Morano ou de MM. Bertrand, Estrosi, Raoult et consorts : « méthodes fascistes », « méthodes collaborationnistes », « presse des années 1930 » : l'historien Vincent Duclert a montré l'inanité historique de ces références (*Le Monde* du 20 juillet 2010).

Dans la recherche de la formule d'Agnan, il me semble plus important de souligner une récente innovation, due à Jean-François Copé. Sa situation d'avocat d'affaires à temps partiel, et les conflits d'intérêts potentiels avec ses fonctions représentatives ayant fait couler l'encre de Martin Hirsch, M. Copé a reproché à son censeur de « se

livrer à la délation », mot que le dictionnaire définit comme une « dénonciation dictée par des motifs vils et méprisables », tandis que la dénonciation est « l'action de faire connaître quelque chose (généralement désagréable) ».

Avant d'accuser M. Hirsch d'une pratique indigne, historiquement très connotée, M. Copé s'était étonné en ces termes de l'intervention de l'ancien haut-commissaire : « Il se trouve que Martin Hirsch et moi nous avons un point commun (...) ses parents, comme mon père pendant la guerre, ont été sauvés par des Justes. » En essayant d'instrumentaliser une tragédie à laquelle sa famille a échappé, M. Copé agit comme s'il voulait en tirer une espèce d'immunité. On passe ainsi de l'artifice rhétorique au détournement de mémoire et à la profanation. ■

Sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr) l'intégralité de ce texte.

LA DIFFERENCE  
C'EST  
LA VIGILANCE

Isabelle Giordano  
Service Public 10h  
franceinter.com

FRANCE INTER LA DIFFERENCE  
franceinter.com

BLOQUÉ ?

Que sais-je ?

LA RÉSILIENCE  
Serge Tisseron

9€

MON  
Que sais-je ?

puf Savoir, pouvoir.